

Bulletin municipal

Année 2017, n° 7

Janvier 2017



Crédit photo : Laurent VILLOING, Le Châtaignier tricentenaire

1 place de la Mairie

Tél / Fax : 02 47 59 04 32

mairie.de.vareennes-37@wanadoo.fr

www.mairie-vareennes37.fr

*Dans ce
numéro :*

Le mot du Maire	2
L'Équipe municipale Réalizations 2016	3
2016, en chiffres	4
Notre population Recensement 2017	5
Le Châtaignier	6
Section des Anciens Combattants U.N.C. Mouzay-Vareennes	7
L'École de Vareennes Le S.I.S.	8-9
L'A.P.E. des 5 Villages	10
Le Comité des Fêtes	11
Vareennes Générations	12
L'eau potable Les Ordures Ménagères « Certiphyto »	13
La Mission Locale L'Entraide Lochoise	14
AGEVIE	15
Le CLIC Sud Touraine	16
« de Cimetière en Mémoires »	17
J.D.C. Réforme des Préfectures	18
C.C.LTS	19
Renseignements Utiles	20



« Vœux du Maire

Monsieur le Maire vous présentera ses vœux pour l'année 2017

samedi 14 janvier

11h00

Salle de l'école

Un verre de l'amitié sera servi à la clôture de la cérémonie »



Le mot du Maire

En ce début d'année 2017, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vos familles et vos proches.

Que cette nouvelle année soit pour chacun de vous, source de joie et de réussite dans votre vie familiale, professionnelle, accompagnée de l'indispensable santé pour les concrétiser et en bénéficier pleinement dans la sérénité, l'espérance, la tolérance et le partage des valeurs.

Qu'elle apporte à notre pays la sécurité et l'unité face aux menaces qui nous ont déjà endeuillés et qui continueront cette année à réclamer notre vigilance et notre mobilisation.

L'année 2016 a eu son cortège de désolation en termes d'horreur, de guerre, de fanatisme, de haine, d'insécurité sociale et malheureusement d'intolérance.

Lutter contre cela, c'est refuser de stigmatiser, accepter l'autre avec ses différences. qui devraient plutôt être considérées comme une richesse pour l'évolution de notre société.

Ce qui n'empêche en rien de punir sévèrement ceux qui ne respectent pas les règles de vie élémentaires, républicaines et laïques. Une démocratie garantit non seulement la sécurité de ces citoyens mais aussi leur liberté de pensée et d'expression face aux exactions et aux fanatismes de tout ordre..

A l'échelle de notre village, nous devons collectivement faire en sorte, avec tous les moyens dont nous disposons de saisir toutes les occasions possibles pour créer un climat solidaire et respectueux des uns et des autres.

Merci à toutes les associations de Varennes qui nous ont montré la voie cette année, en mettant leurs efforts en commun pour la réussite du Marché de Noël. Leurs membres bénévoles ont tenu leurs stands par une froide journée de décembre pour soutenir les enfants de l'école de Varennes dans leur projet de classe transplantée en Auvergne. Et c'est bien grâce à eux et à votre participation, si ce fut une réussite.

Pour entretenir ce lien social qui rend notre commune si agréable à vivre, rien de mieux que ces moments conviviaux, qui nous permettent de nous rencontrer, d'échanger, de partager des expériences et de créer une identité commune, un patrimoine commun.

... / ...

**BULLETIN MUNICIPAL
VARENNES**

Janvier 2017

Directeur de publication

Michel DUGRAIN

Comité de rédaction

Conseillers municipaux Mairie de Varennes

Maquette

Mairie de Varennes

Photos

Laurent VILLOING

Impression

IMAGIDÉE - Loches 02 47 59 25 34

Merci à tous,

Gérard
SIVAUT,
1er AdjointLaurent
VILLOING,
2ème
Adjoint

... / ...

Le Conseil Municipal portera toujours une attention toute particulière à la vie associative et n'hésitera pas lorsqu'il sera sollicité par l'une des associations à prêter ses bras, sa salle ou son matériel, offrir le verre de l'amitié ou participer à l'organisation de diverses manifestations en espérant vous y voir de plus en plus nombreux.

Merci enfin aux conseillers municipaux, au personnel municipal, tous très impliqués au quotidien dans le fonctionnement harmonieux et l'évolution de la Commune.

Michel Dugrain

L'équipe municipale

M-Françoise
SIVAUTJ-Claude
DECHARNIAJulien
JOUBERTJérôme
SAINTAGNEStéphanie
SAINTAGNEJulien
DIACRENathalie
GAUTHIER

Le personnel
communal

Charlotte SOSNER
Secrétaire de Mairie

Éric FOURMOND
Adjoint Technique



Mairie de Varennes



École de Varennes



Église de Varennes



Le Relais de Varennes

Réalisations 2016

Bilan chiffré des travaux d'investissement effectués en 2016

Les travaux de réfection des toitures de l'église, école et restaurant, réalisés par l'entreprise Aviron de Ligeil se sont élevés à 54 792,70 €.

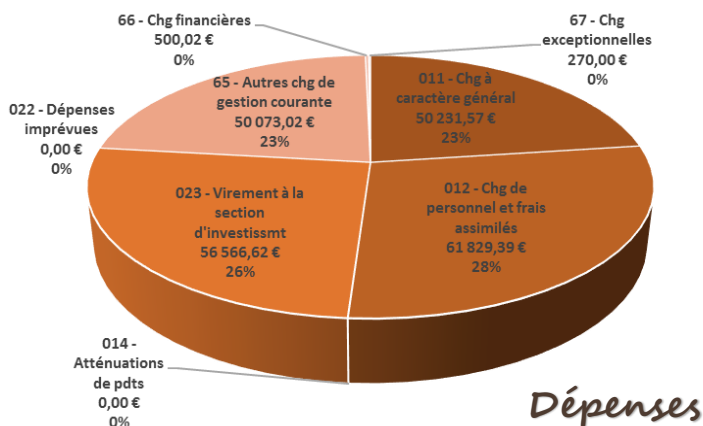
Les travaux de mises aux normes de nos bâtiments publics pour l'adaptabilité au handicap, la plupart effectués par nos artisans locaux, se chiffrent à 11 693,69 €.

Deux subventions de 22 075 € et 5 347 € ont permis de mettre en œuvre le tout sans emprunt, la charge restante pouvant être absorbée dans le budget d'investissement annuel.

Nous avons également remis en état des portions de route aux lieux dits Sous-les-Ouches, Le Bois Clair et Le Grand Cormier pour un coût de 12 075,82 €

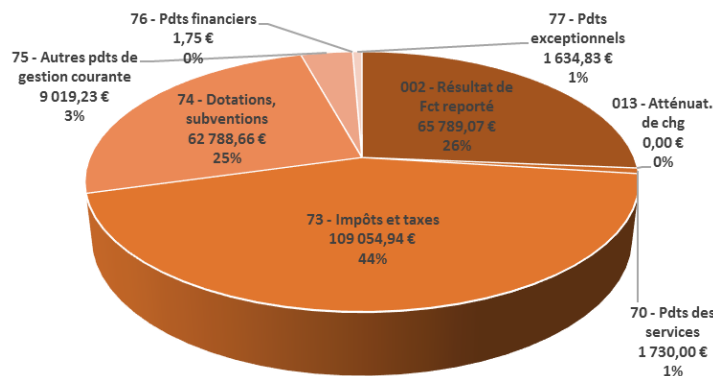
G. Sivault

2016, en chiffres



- Charges à caractère général** : dépenses de fonctionnement inéluctables de la vie communale (électricité, télécommunications, etc...)
- Charges de personnels et frais assimilés** : dépenses liées au personnel communal (salaires, charges sociales, assurances de personnels...)
- Atténuations de produits** : charges fiscales reversées
- Autres de Charges de gestion courante** : indemnités des élus, les participations au service incendie et aux organismes de regroupement (syndicat scolaire, syndicat de transport...), les subventions aux assos...
- Charges financières** : intérêts des emprunts
- Charges exceptionnelles** : peuvent être, par expl, la participation aux voyages scolaires des élèves domiciliés dans la commune
- Dépenses imprévues** : comme son nom l'indique, en cas d'imprévus
- Virement à la section d'investissement** : transfert du solde créditeur des dépenses de fonctionnement vers les recettes d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

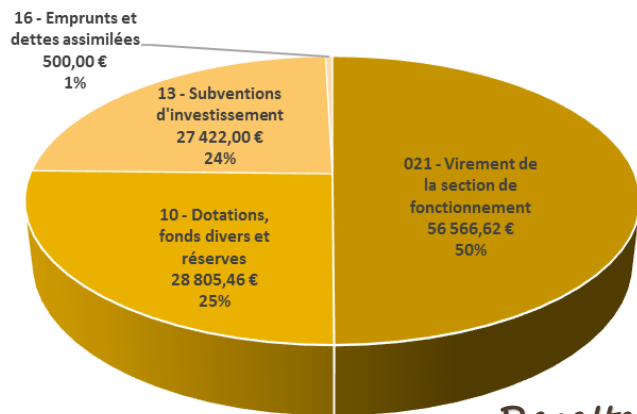
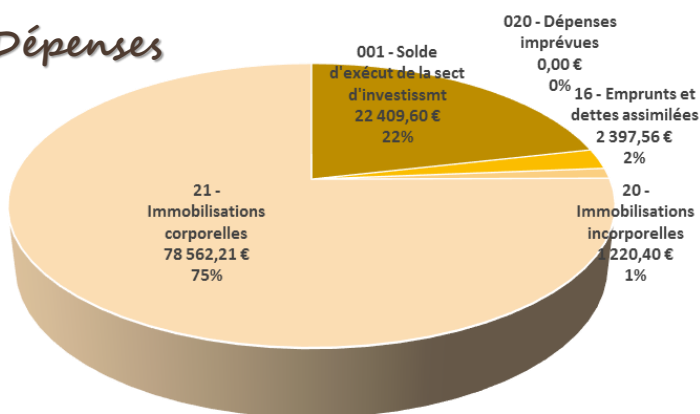


Recettes

- Produits des services** : recettes encaissées lors de la vente d'une concession de cimetièrre, redevance d'occupation du domaine public...
- Impôts et taxes** : encaissement de la taxe d'habitation, de la taxe foncière et foncier non bâti, des droits de mutation, de péréquation...
- Dotations, subventions** : encaissements des dotations reçues par l'État, le Département
- Autres Produits de gestion** : revenu des immeubles (loyers)
- Produits financiers** : liés à la gestion financière
- Produits exceptionnels** : indemnités de sinistres...
- Résultat de fonctionnement reporté** : résultat de l'exercice, ajouté de l'exercice précédent, pour obtenir un résultat cumulé
- Atténuat. de charges** : remboursements sur rémunération

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses



Recettes

Détail des Opérations 2016

163 - VOIRIE 2016	12 075,82 €
164 - FDSR 1 / TOITURES	54 792,70 €
165 - FDSR 2 / Ad'AP	11 693,69 €

Détail des subventions reçues

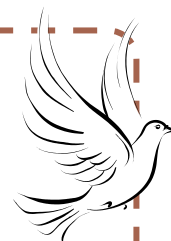
FDSR 1 / Subv. Conseil Départemental 37	22 075,00 €
FDSR 2 / Subv. Conseil Départemental 37	5 347,00 €

- Solde d'exécution de la section d'investissmt** : déficit ou à l'excédent de l'année antérieure, ajouté de la différence entre les recettes et les dépenses d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées** : remboursement annuel du capital de l'emprunt, restitution caution locative
- Immo. corporelles** : travaux de l'année
- Immo. incorporelles** : frais de logiciels informatique...
- Dépenses imprévues** : comme son nom l'indique, en cas d'imprévus

- Virement de la section de fonctionnement** : transfert du solde créditeur des dépenses de fonctionnement vers les recettes d'investissement
- Dotations** : fonds de compensation de la TVA et l'excédent de fonctionnement capitalisé de l'année précédente
- Subvention d'investissement** : aides financières accordées à la commune pour la réalisation des travaux d'investissement
- Emprunt et dettes assimilées** : emprunts souscrits, encaissement de caution locative



Notre population



La commune compte 251 habitants au 1er janvier 2017, Bienvenue à tous !

Naissances

Constance CHAUMONT, née le 4 mai 2016
Anna POUJET, née le 13 novembre 2016

Gabrielle POUJET, née le 19 novembre 2016
Hugo BIET, né le 21 décembre 2016
Siaomé HENNEBICK, née le 31 décembre 2016

Décès

Jean HECQUARD, décédé le 30 novembre 2016



RECENSEMENT

de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Le recensement par internet, c'est plus pratique !

www.le-recensement-et-moi.fr



Du 19 janvier au 18 février

Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple



Insee & votre commune

n° Impatri 6 1 96

Patois Tourangeau *Qu'est-ce que ?*

Réponses aux questions du B.M. n° 6 de Juin 2016 :

BORDAILLER Rép. : s'approcher de

Un BOUILLARD Rép. : un peuplier noir ou un arbre étêté

ERUSSER Rép. : effeuiller des branches d'ormeau pour ajouter à la pâtée des animaux

Un FRIPE-DOUZIL Rép. : quelqu'un qui boit beaucoup de vin

Une ROTE Rép. : un sentier étroit

Une LAICHE Rép. : un ver de terre



Les Doyens de Varennes dont l'un est 4 fois plus âgé que l'autre

À nul autre que cet arbre s'appliquent ces mots de Jean Giono « *C'est fort un arbre ; ça a mis des cents ans à repousser le poids du ciel avec une branche toute tordue.* »

Bien peu d'arbres ont liés leur destin avec l'homme comme le châtaignier... peut-être l'olivier. A la fois arbre fruitier et arbre forestier le châtaignier a su être au fil du temps un fidèle compagnon de l'homme lui apportant une nourriture saine et abondante.

L'origine de mot châtaignier vient du latin « Castanea » : chaste Nea, nymphe de Diane, déesse de la chasse et de la nature. L'histoire mythologique veut que Jupiter en poursuivant de ses assiduités la chaste Nea, la pousse au désespoir puis celle-ci se donna la mort. Jupiter, ivre de colère, la transforma en châtaignier...

Sous les Romains, Tite-Live raconte qu'à l'époque de l'invasion de la Gaule par Jules César, l'armée incendiait les forêts pour affamer les populations locales. On raconte également que Charlemagne aimait manger des châtaignes rôties en buvant du vin...

Au cours des siècles, le châtaignier apportera à l'homme une nourriture de base particulièrement nutritive, remplaçant bien souvent, pour les populations les plus pauvres, le pain consommé lors d'occasions exceptionnelles. Tout naturellement, le châtaignier est baptisé « l'arbre à pain ».

Protecteur et nourricier, il a permis le développement de toute une culture, témoignant des liens étroits qui se sont tissés entre l'homme et son milieu naturel.

Le châtaignier en données :

Hauteur : 20 à 30 mètres

Durée de vie : 500 à 1000 ans

Nombre d'espèce : 10

Implantation : Europe, Asie orientale, Maghreb, Chili.

Il fait partie de la famille des **fagacées** regroupant le chêne et le hêtre.

Le Châtaignier

Comment estimer l'âge d'un arbre ?

« Quand un arbre atteint une hauteur et une expansion maximum, il stoppe sa croissance et, après un certain temps, commence à décroître lorsqu'il arrive à l'état sénile. Mais la circonférence du tronc de chaque arbre augmente relativement chaque année.

L'âge d'un arbre est donc fonction de sa seule circonférence. Elle est mesurée à 1,50 m à partir du plus haut point de la base de l'arbre. »

« On pourrait croire que de nombreux calculs et graphiques sont nécessaire pour exprimer les changements de circonférence en fonction de l'âge, de l'espèce et de la vigueur d'un individu à un autre. Ceci est vrai.

Cependant, les espèces d'arbres les plus variées se conforment très largement à la plus simple des règles possibles.

La croissance moyenne de la circonférence, à 1,50 m de haut, de la plupart des arbres munis d'une couronne complète, est de 2,5 cm par an. Un arbre de 2,44 m de circonférence est habituellement âgé de 100 ans. S'il pousse dans un bois il aura 200 ans. S'il est dans une avenue ou légèrement entouré il aura 150 ans.

Ceci est vérifié sur des centaines de spécimens de chaque espèce de grands arbres, conifères ou feuillus. »

« Pour aider à une estimation grossière : 2,5 m = 100 à 150 ans // 4,8 m = 300 à 400 ans // 6 m = 500 à 600 ans // 9 m = 850 à 1000 ans »

Donc nous avons un Châtaignier avec un tronc d'une circonférence de 5 m 40. Nous considérons que cette essence est un arbre à croissance rapide donc avec un coefficient de 1,5 à 2.5 au maximum

Ce qui nous donne les formules suivantes :

$540 / 3,14 = 172 \times 1,5 = 258 \text{ ans}$. Ou $540 / 3,14 = 172 \times 2 = 340 \text{ ans}$. Ou $540 / 3,14 = 172 \times 2,5 = 430 \text{ ans}$.

En estimant les variantes de conditions dans le temps, nous pouvons supposer que ce Châtaignier approche les 350 ans.

Laurent Villoing

Section des Anciens Combattants – U.N.C. Mouzay – Varennes

*Compte-rendu des dernières activités
de notre section*

Année 2016

12 septembre, Congrès Départemental d'Indre-et-Loire
Nous avons été représenté à Joué-lès-Tours à l'Espace André Malraux

Commémoration du 11 novembre dans les deux communes avec la présence des Maires, présence nombreuse de la population, dont les enfants de l'école.

Cimetière de Varennes : présence des drapeaux, dépôt de gerbes et de bouquets, appel aux Morts, allocution du Maire . Visite plaque « André Renard », dépôt d'un bouquet, allocution et chant « La Marseillaise », Dépôt d'un bouquet par un élève de l'école

École de Varennes : Visite à l'école plaque « Roger Petitbon », ancien instituteur de Varennes. Tableau numérique : un documentaire nous a été exposé par Madame la Directrice, avec les enfants de l'école, concernant les événements tragiques des dernières guerres, . Ensuite le « Chant des Partisans » entonné par les élèves a été repris par l'ensemble des nombreuses personnes présentes visiblement émues. Le maire a remercié les enfants, les portedrapeaux et nous a convié au vin d'honneur offert par la municipalité.

Commune de Mouzay : levée des couleurs Place de la Mairie, défilé au Cimetière, dépôt de gerbes et de bouquets, allocution, chants « La Marseillaise », suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

13 novembre, « Loto » de l'U.N.C., salle polyvalente, mise gratuitement à notre disposition. Merci à la municipalité, nous avons apprécié la visite des Maires de Mouzay et de Varennes au cours de cette après-midi.

A Ligueil, Commémoration du 5 décembre des événements de l'Algérie, participation nombreuse des drapeaux et de la population.

Merci à celles et ceux qui apportent leur aide lors des manifestations et
Merci à nos communes.

*Je termine avec une pensée pour celles et ceux qui nous
ont quitté.*

Bonne et heureuse année 2017

Le Président,

Daniel VAN GHELUWE



Cimetière de Varennes



Monument
aux Morts



M. le Maire de Varennes
et Daniel VAN GHELUWE



M. le Maire de Varennes et
Mme le Maire de Mouzay



Espace « André Renard »



École de Varennes

L'école de Varennes

Cérémonie du 11 novembre 2016

Cette année au cimetière de Varennes, les enfants de l'école sont venus nombreux pour rendre hommage aux disparus de la commune. Répondant au devoir de mémoire, ils ont assisté avec respect à la cérémonie, Hedel Mamour en classe de C.M.1, a déposé un bouquet de fleurs à côté de la gerbe des maires de Varennes et de Mouzay.

A l'école, après avoir salué la plaque du souvenir de Roger Petitbon, Charlotte, Emma, Hedel, Kilian, Martin, Maëlle, Lilou, Maud, Morgane et Séléna ont entonné le Chant des partisans créé en 1943 pour soutenir la Résistance. Ces voix d'enfants ont rendu avec chaleur toute l'émotion contenue dans les paroles et touché un public recueilli et silencieux ...

La maîtresse a remercié ses élèves de leur présence et leurs parents sans qui ce moment n'aurait pu avoir lieu avec une telle intensité.



Marché de Noël du 17 décembre 2016



Par un épais brouillard de décembre, l'école de Varennes organisait son marché de Noël au profit de la classe de découverte de l'été prochain. Les enfants avaient fabriqué de nombreux objets pendant les T.A.P. (temps d'activités périscolaires) avec leur maîtresse et Gillian Kitson.

D'autres exposants étaient invités à partager cette journée : La Jardinerie 37 avec de belles bûches fleuries, Nathalie Joly et ses petits savons et crèmes, Elies de Chédigny avec une huile d'olive d'exception. Varennes Génération proposait noix, noisettes et châtaignes vendus dans des petits paniers fabriqués également par les enfants. William, le poney de Gillian était présent également.

Le Comité des fêtes nous a réchauffé de boissons chaudes, de marrons grillés et l'A.P.E. nous a régalé de tartines de pain frais avec du fromage de chèvre, du pâté et des crêpes chaudes.

Cette journée sympathique s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et joyeuse pour les enfants qui tenaient leur propre stand d'objets.

Merci encore à toutes les associations de Varennes, aux exposants et aux Parents d'élèves pour leur générosité !! Ce fut une réussite avec un bénéfice de 613 euros, à cela s'ajoute un don de 30 euros du Relais de Varennes.

Les enfants et moi-même, remercions également la municipalité de Varennes pour le prêt de la salle, pour la subvention de 100€ ainsi que pour la participation financière au voyage de 50€ par enfant de la commune.

L'école de Varennes

BIBLIOTHÈQUE

Après avoir assuré la permanence de la bibliothèque depuis un an et demi le mardi soir de 16h45 à 18h30, le moment est venu de faire un premier bilan ...

Beaucoup de dons de livres adultes et enfants ont été faits par les habitants de la commune. Le fond déjà important s'est considérablement enrichi.

La fréquentation du mardi soir ne s'est pas révélée suffisante malgré l'amplitude horaire (même si quelques fidèles sont venus assez régulièrement).

Dorénavant, la bibliothèque sera ouverte pendant l'année scolaire, à la sortie de la classe tous les jours de 16h à 16h20 (sauf mercredi et vacances) pour emprunter des ouvrages, sans durée limitée.

Ce nouvel horaire dépendant de la disponibilité de la Directrice de l'école, il est préférable de téléphoner avant au 02.47.59.48.27 pour vous assurer de sa présence ou de rendre les livres dans la boîte aux lettres de l'école sous le porche, rue Roger Petitbon.



Vous serez prévenus par voie d'affichage ou dans le journal de la commune, des manifestations ou rencontres proposées,

La fête du printemps

aura lieu
le samedi 13 mai
2017
de 9h30 à 12h30



En partenariat avec la Jardinerie 37, les Jardins de Nathalie et la bibliothèque départementale de Loches (lavande, clématites, rosiers)

Mme Dugrain

Le S.I.S. (Syndicat Intercommunal Scolaire)

« VARENNES fait
partie d'un R.P.I.

(Regroupement

Pédagogique

Intercommunal)

regroupant les

communes de

CIRAN,

ESVES le M.

MOUZAY,

VARENNES,

VOU »

Le Syndicat Intercommunal Scolaire est composé d'élus de chaque commune et en assure la gestion.

Les **ÉCOLES** :

MOUZAY : Petite et Moyenne sections de maternelle,

VOU : Grande section de maternelle et CP

CIRAN : CE1-CE2

VARENNES : CM1-CM2

La **GARDERIE PERISCOLAIRE** se trouve à ESVES-LE-M.

Le service accueille les enfants de la maternelle au CM2.

L'accueil des enfants a lieu de
7 h 00 à 8 h 45
et de
16 h 00 à 19 h 00.

Le siège du Syndicat se situe à la Mairie de MOUZAY (1er étage)

Le secrétariat est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 sauf vacances scolaires.

INSCRIPTIONS

ÉCOLES, GARDERIE, CANTINE, TRANSPORTS SCOLAIRES se font uniquement au syndicat scolaire.

02.47.92.39.76
sis.mouzay@orange.fr



L'A.P.E. des 5 Villages

(Ciran, Esves le Moutier, Mouzay, Varennes, Vou)

Pour l'APE la nouvelle année commençait dès septembre, lors de la rentrée scolaire. Et c'est avec le même dynamisme et enthousiasme que celle-ci a débuté. Tout d'abord parce que début octobre nous avons eu le plaisir de voir partir l'école de CIRAN en classe découverte durant 3 jours dans la Brenne, en partie grâce à notre soutien financier.

Puis Halloween, fut l'occasion de préparer aux enfants une après-midi festive avec au programme : déguisements, jeux de piste pour les plus grands et activités autour du chaudron encadré par de gentilles sorcières pour les plus petits, bal des sorcières et goûter offert !

Nous atteignons notre objectif lorsqu'à ces occasions nous lisons le bonheur sur le visage des enfants !

Nous terminions l'année 2016 par la vente de chocolats ainsi que nos participations aux marchés de Noël de Loches et celui de l'école de Varennes.

Au final des animations pour regrouper les enfants et parents dans un cadre quelque peu différent de l'école. Et des actions pour continuer à apporter notre soutien financier aux écoles du RPI dans leurs sorties scolaires et/ou l'achat de matériel, afin que nos enfants puissent apprendre en diversifiant les outils, l'environnement et les méthodes.

Au programme pour 2017 (pour le moment) :

- * Vente de brioches vendéennes
- * Association avec les écoles pour les cadeaux de fêtes des mères/pères
- * Soutien financier pour le voyage scolaire de l'école de Varennes
- * Fête des écoles le dimanche 25 juin 2017

N'hésitez plus à nous rejoindre, nous avons toujours besoin de bras et de vos idées.

Vous pouvez nous contacter par mail
ape5villages37@gmail.com.

Je terminerais en vous présentant mes meilleurs vœux pour l'année 2017 et en remerciant les personnes (membres actifs de l'association, mairies, parents, ...) du soutien que vous nous apportez par votre présence et participation à nos différentes actions.

Le bureau :

Présidente : Céline RIBREAU
Vice-présidente : Mélanie TREMAUVILLE
Secrétaire : Magali NISSERON
Vice-secrétaire : Hélène GILLARD
Trésorière : Stéphanie BRETONNEAU
Vice-trésorière : Jeanne-Marie DIACRE

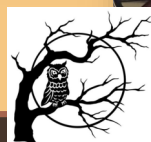
Suivez-nous les actualités du RPI sur notre
blog www.ape5villages37.blogspot.fr !



Diplômes des plus beaux déguisements



Bal des
Sorcières



Marché de Noël



Événements des 6 derniers mois :

Foire du boudin du 2 juillet 2016

Comme l'année précédente vous avez été nombreux à faire de cette journée une réussite, merci à tous ceux qui ont participé !



Repas des Varennais du 11 septembre 2016

Nous avons découvert l'endroit idéal pour partager un repas entre Varennais nous remercions tous les participants



Marché de Noël du 17 décembre 2016

Nous avons été sollicités par la coopérative scolaire de Varennes pour tenir le stand de boissons chaudes permettant de vous réchauffer par cette journée de brouillard.

Les bénéfices de cette journée vont permettre de baisser le coût de la sortie pédagogique du mois de juin des élèves de Varennes.

Merci d'être venus si nombreux



Événements à venir :

Concours de belote le 19 février 2017

Nous renouvelons cette après midi conviviale le 19 février à la salle Daniel Van Gheluwe à l'école. Les inscriptions se feront de 13.30 à 14.00 un lot pour chaque joueur 3 parties en équipe 1 en individuel, venez nombreux !

La soirée musicale

Pour des raisons de calendrier cette manifestation est décalée au second semestre 2017 !



La foire du boudin 2017 le 1^{er} juillet 2017

La date est déjà programmée au 1^{er} juillet 2017 autour de l'étang .

Une journée randonnée VTT et pédestre le 9 avril 2017 (de 9 à 48kms)

Motivé par votre enthousiasme nous réitérons cet événement, il vous sera proposé des nouveautés à découvrir. Rendez vous à partir de 8h00 aux vestiaires du stade le 9 avril.



Varennnes Générations

Créer ou recréer du lien pour mieux vivre ensemble

Le Dire, l'Écrire, le Penser : c'est déjà fort louable ; le Faire c'est infiniment mieux.
C'est ce à quoi, à notre modeste niveau, nous allons nous essayer Tous Ensemble.

Pour ce faire,

Au programme 2017

I - « Les Avant-veillées de Varennnes » Réunions-Débats, Thématiques et Citoyennes,

Pour ne pas laisser les médias, les politiques et les religieux, régenter nos parcours de vie en s'arrogeant le droit de réfléchir, voir d'agir à notre place. Déjà acté pour 2017 :

« Mieux vieillir ensemble » - Acte II : **jeudi 2 mars 2017**, de 15h à 17h à l'EHPAD de Ligueil.
Nadia POTTIER, la Directrice, nous y accueille pour une présentation / visite,
suivie d'une réunion avec réponse à vos questions

Autres projets en cours d'année :

- * « Hier Varennnes » - Acte II, sur le site du vieux Saint Senoch
- * « Mieux vieillir ensemble » - Acte III, à la MARPA de Bridoré
- * « Moins subir et mieux choisir sa fin de vie » - Acte I, Directives anticipées et Personne de confiance
- * « Gens du Voyage : Gérer l'ingérable », Acte I : gérer l'ingérable / Acte II : l'aire de petit passage de Varennnes

II - L'Intergénérationnel, avec l'École et les asso's de la commune

- * Une journée pédagogique (musée de la Pré-histoire du Grand Pressigny / réserve animalière de la Haute Touche à Azay-le-Ferron, ou autre)
- * Une balade d'automne « Châtaignes / Champignons en forêt domaniale de Verneuil/ Indre » avec un mycologue, suivi d'un goûter traditionnel Tourangeau.
- * Le Marché de Noël pour l'école
- * Etc...

III - Le Traditionnel

- * Le **21 janvier, à 17h**, la galette des Rois après l'Assemblée Générale
- * Début Juillet : la salade de fruits intergénérationnelle et vente d'objets divers lors de la Foire au Boudin / Vide-grenier, organisé par le Comité des Fêtes.
- * Courant Juin / Août / Octobre : « Les Après-midis de Varennnes », buffet repas froid le midi et le soir avec jeux, chansons, etc... (en salle ou au plan d'eau)
- * Toute l'année : participation active aux actions, spectacles, voyages, jeux organisés par notre Fédération Départementale « Génération Mouvement »

Vaste programme ! Pour notre belle et dynamique équipe

Alors, **VOUS**, d'ici et des villages environnants, qui vous sentez en adéquation avec nos activités et nos orientations, qui n'avez pas peur de retrousser vos manches en participant déjà activement ou qui aimeriez vous investir dans la vie associative de nos villages en y recréent du lien, **REJOIGNEZ-NOUS*** pour mieux vivre **ENSEMBLE**

P.S. : Bonne année et bonne santé
à Toutes et à Tous

Fraternellement,
Le Président, Jean-Claude DECHARNIA

* Adhésion : 20 € l'an, ouvrant droit à des remises spéciales dans maintes activités (liste fournie à l'adhésion)

L'eau potable

Pour toute réclamation, demande d'abonnement, panne... **Contactez VÉOLIA au 0969 323 529**



**SMICTOM
DU SUD LOCHOIS**

Pour plus de renseignements, connectez-vous sur <http://www.smictomsudlochois.fr/>

« Les sacs de collecte sont à retirer en Mairie »



Horaires des déchèteries

Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars / Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre

	PÉRIODE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Descartes ZI N°1 Rue Pierre et Marie Curie 02 47 92 45 84	Horaires d'hiver Horaires d'été	9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h		9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h		9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h
Le Grand-Pressigny Les Frontaux Rue des Bords de Claise 02 47 91 04 89	Horaires d'hiver Horaires d'été	14h-17h 14h-18h		14h-17h 14h-18h			9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h
La Chapelle-Blanche-Saint-Martin Route de Bourman 02 47 59 93 73	Horaires d'hiver Horaires d'été		9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h		9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h
Charnizay Route de Preuilley	Horaires d'hiver Horaires d'été		9h-12h 9h-12h			9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h	
Bossay-sur-Claise Les Fonds de Launay RD 105 02 47 94 59 14	Horaires d'hiver Horaires d'été	14h-17h 14h-18h			14h-17h 14h-18h		9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h

« Certiphyto territorial »

Les collectivités territoriales doivent veiller à ce que leurs agents disposent de leur « certiphyto territorial ».

L'agent communal (notre cantonnier) a suivi et réussi cette formation. Il dispose ainsi d'un diplôme attestant d'avoir des connaissances pour appliquer des produits phytopharmaceutiques dans le respect de la loi.

Varenes s'engage dans cette démarche pour aller dans le sens de la préservation de la qualité de notre environnement et de la protection de l'eau.

Cette information sur les dangers et la maîtrise des risques pour la santé et l'environnement impose des changements de regards et de pratiques. Ainsi, il faudra accepter de voir des mauvaises herbes apparaître à certains endroits.

Les solutions alternatives demeurant inefficaces et trop coûteuses, chacun va devoir faire preuve de civisme et de tolérance pour nettoyer devant chez soi sans utiliser un quelconque désherbant.

Il incombe à chaque propriétaire d'entretenir et de désherber au besoin le trottoir devant sa propriété.

Il y a encore quelques années, nos grands-parents n'utilisaient pas de produits phyto, alors revenons aux bonnes vieilles habitudes qui sont inoffensives pour l'être humain.





La Mission Locale reçoit les jeunes de toutes les communautés de communes du Pays de la Touraine du Sud à Beaulieu lès Loches. Ses services s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans ayant quitté « l'école » et rencontrent des difficultés pour trouver une formation ou un emploi.

Chaque jeune est reçu en entretien, individuellement, autant de fois que nécessaire. Le conseiller lui propose un accompagnement personnalisé, qui permet de traiter tous les problèmes pouvant entraver son accès à l'emploi : formation, méconnaissance des métiers, des entreprises, logement, transport, santé... Ensemble, ils décident des actions à mener. Des actions collectives peuvent aussi être proposées : atelier d'orientation professionnelle (aide au choix d'un métier), préparation à l'embauche, visites d'entreprises...

En 2016, 105 jeunes de la communauté de Communes du Grand Ligeillois, ont été accompagnés par la Mission locale de la Touraine Côté Sud.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2016 la mission locale a reçu 45 premiers accueils de la communauté de communes du Grand Ligeillois et 1 jeune de la commune de Varennes a été accompagné.

Depuis septembre 2015 la Mission Locale propose un nouvel accompagnement renforcé : la garantie jeunes, il est essentiellement centré sur l'accès à l'entreprise. Il fait l'objet d'un contrat entre le jeune et la Mission Locale. En contrepartie de son engagement actif dans ses démarches, le jeune peut percevoir une allocation égale au RSA. Ce dispositif financé par l'Europe est accessible sous réserve d'éligibilité, n'hésitez pas à vous renseigner.

Comment bénéficier de ces services ?

- ▶ Vous avez entre 16 et 26 ans, vous avez des difficultés pour trouver une formation, un travail,
 - ▶ Vous êtes parents, votre fils / fille, ne trouve pas d'emploi, veut se qualifier mais ne sait pas à qui s'adresser ?
- Prenez rendez-vous avec un conseiller au **02 47 94 06 46** ou présentez-vous à la **Mission Locale, Maison de l'Emploi et des Entreprises de la Touraine Côté Sud, (MEETS), 1 pl du Mhal Leclerc à Beaulieu les Loches.**

PERMANENCES (Points d'accueil)

Descartes :	Alexandra Croix	Tous les lundis, MSP 5 rue du vieux marché à Descartes
Ligueil :	Alexandra Croix	Le 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredi matin du mois, MSP 69 rue Aristide Briand à Ligueil.
Montrésor :	Evelyne Epstein	Uniquement sur rendez-vous.
Cormery :	Stéphane Vioux	Sur rendez-vous uniquement à la mairie
Preuilly /Claise et Gd Pressigny :	Stéphane Vioux	Tous les 15 jours sur rendez-vous, MSP place Jean Moulin à Preuilly sur Claise et MSP, 1 bis place des halles au Grand Pressigny.
Yzeures / Creuse :	Stéphane Vioux	Tous les 15 jours sur rendez-vous à la mairie

Une association de proximité à votre service depuis 1987

L'ENTRAIDE LOCHOISE

facilite votre quotidien, assure vos recrutements, remplacements, pour un surcroît d'activité, une tâche exceptionnelle ou ponctuelle.

L'ENTRAIDE LOCHOISE
23 rue des Bigotteaux
37600 LOCHES
www.entraide-lochoise.net

Horaires d'ouverture des bureaux :

Les lundi, mardi, jeudi de 9 h à 17 h
Le mercredi de 9 h à 12 h 30
Le vendredi de 9 h à 16 h 30



AGEVIE, ENGAGEMENT HUMANISTE

Agévie gère plusieurs services pour les personnes âgées :

- deux petites **maisons d'hébergement temporaire**, les relais Sépia, situées à Descartes et Savigné sur Lathan. Leur objectif est de pouvoir accueillir temporairement des personnes âgées qui vivent à domicile et qui rencontrent une difficulté momentanée pour y rester,

- un **hébergement permanent** « Bois Soleil » à Chemillé sur-Dême

- un **service d'accueil de jour** « Les Après-midi d'Agevie », qui accueille à la journée des personnes âgées qui vivent à domicile et qui ne peuvent plus sortir de chez elles, vivre des activités qui leur sont adaptées, rencontrer des personnes de leur âge. 24 journées fonctionnent chaque semaine, réparties sur 14 sites différents sur l'ensemble du département.

Accueil de jour Agevie

Site de Loches

Les vendredis de 10h à 17h
7, route de Tours

Site de Montrésor

Les jeudis de 10h à 17h
Salle du Foyer

Site de St Branches

Les mercredis de 10h à 17h
15, allée des quatre vents

Site de St Flovier

Les mardis de 10h à 17h
Salle communale rue du Commerce

Transports assurés sous conditions

Pour tous renseignements, contacter :

Claire Huez

(animatrice, référente de territoire)

au 06 78 87 17 74 ou 02 47 36 93 83



AGEVIE est une association loi 1901 créée en 1994 à l'initiative du PACT et de l'ADMR en Indre et Loire. Son objet est de participer de la création et de la gestion d'équipements et de services permettant à des personnes âgées fragilisées de rester habiter sur leur territoire de vie.

En effet, avec l'avancée en âge, les personnes âgées rencontrent souvent à leur domicile des difficultés passagères qui, faute d'alternative, nécessitent une hospitalisation ou une entrée en institution non préparée et pas toujours nécessaire.

Aussi, pour permettre aux habitants les plus âgées de rester à leur domicile ou dans un nouveau domicile à proximité, AGEVIE accompagne les communes dans la création et la gestion d'équipements innovants pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Annuellement, AGEVIE accueille environ 700 personnes à l'échelle du département de l'Indre et Loire dans un ou plusieurs de ses services.

Nos missions : Soulager momentanément les aidants familiaux, leur permettre de prendre du recul sur la prise en charge de leur parent dépendant et de trouver un lieu d'écoute.

Lutter contre l'isolement en proposant aux personnes accueillies de rencontrer d'autres personnes de leur âge et de participer à des activités s'inscrivant dans la vie sociale.

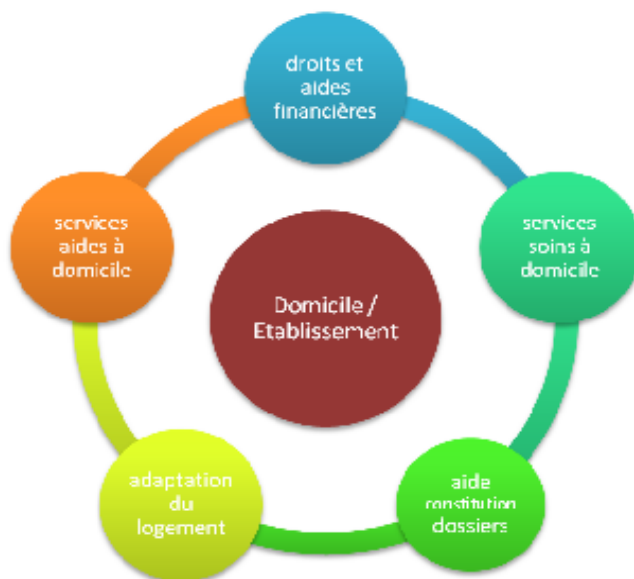
VOUS ETES AGES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP ?

Le CLIC Sud Touraine est fait pour vous !

Le Centre Local d'Information et de Coordination est la première porte d'accueil pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les familles, les professionnels, les élus ou toutes personnes souhaitant avoir des renseignements concernant le maintien à domicile, les établissements et les actions du territoire à destination des **séniors et des personnes en situation de handicap.**



Le CLIC vous informe, vous accompagne, vous oriente et coordonne la mise en place des aides dans ces domaines :



Le CLIC contribue au développement du territoire avec l'ensemble de ses partenaires :



Où nous trouver ?

17 rue de l'église – 37240 LIGUEIL
02.47.92.09.72

Vous êtes artisan ou commerçant dans l'une des 68 communes du Sud Touraine ? Vous avez un projet d'investissement ? Vous réalisez un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 1 million d'euros ? L'OCMACS est faite pour vous ! Appelez Sud Touraine Active au 02 47 91 93 93 pour vérifier que votre projet est éligible... !

Vous pourrez obtenir jusqu'à 8 500€ de subvention. Le règlement et les conditions de l'opération sont disponibles sur : www.sudtouraineactive.com/subvention

vous êtes **ARTISAN** ou **COMMERÇANT** en **SUD TOURAINE** ?

vous avez **UN PROJET D'INVESTISSEMENT** qui va **BOOSTER** votre activité ?!

LES AIDES OCMACS SONT FAITES POUR VOUS !

SUDTOURAINE ACTIVE
La campagne qui (vous) bouge !

Bénéficiez d'une aide de 20% pour tout projet égal ou supérieur à 10 000 € HT. Subvention comprise entre 2 000 et 8 500 €.

I - CIMETIÈRE

La procédure de relevage entamée le 27 octobre 2016, et ce jusqu'au 27 octobre 2019, suit son cours (voir B.M. n° 6 de Juin 2016)

Dès le 28 octobre 2019, un nouveau procès-verbal de constat, puis une délibération du Conseil municipal, autoriseront la reprise des concessions en déshérence.

Début novembre 2019, lesdites concessions, redevenant propriété de la commune, feront l'objet d'une procédure de relevage rigoureusement encadrée par la législation (en principe, 4 concessions en 2019)

Dans la foulée, commencera l'implantation du nouvel espace cinéraire d'environ 50 m² dans l'enceinte du cimetière, avec Columbarium, Cave-Urnes, Jardin du Souvenir. Nous mettons bien entendu à profit les années 2017 et 2018 pour finaliser au plus juste ce projet.

Pour info, statistiques à l'appui, c'est désormais 25 % d'incinération en milieu rural (50 % en ville) et, selon les spécialistes, en constante augmentation.

Il va de soi que nous vous informerons régulièrement de l'avancée dudit projet.



G. SIVALT / J-C. DECHARNIA



II- MÉMOIRE

Le 24 avril 2016, et pour la première fois dans notre commune, le Conseil municipal et son Maire, unanimement, ont rendu hommage à nos 6 déportés politiques victimes de la barbarie nazie, lors de la Journée Nationale de Commémoration en Souvenir de tous les Déportés.

Parmi ces déportés, dont les noms sont inscrits sur notre Monument aux Morts, si Constant Roger PETITBON - Instituteur à Varennes, résistant de l'O.R.A. Maquis CÉSARIO - n'a pas été oublié (*puisque'une plaque, à juste titre, l'honore dans la classe de l'école où il enseignait et que la rue principale de notre commune porte son nom*) qu'en est-il de la famille KLOTZ qui résidait à la Houssière ?

Même le registre des décès de l'état civil communal les a « zappés » pour 4 d'entre eux :

Le père, Adrien KLOTZ

L'épouse, Martine KLOTZ née ZIVY

La fille aînée, Denise KLOTZ

Leur deuxième fille, Suzanne KLOTZ épouse MARX.

Seul le gendre, René MARX, y figure.

Pour réparer cet oubli, au plus tard au printemps 2018, à hauteur de la Houssière, leur dernière résidence connue avant la rafle, Drancy, la déportation et la mort à Auschwitz, une plaque commémorative sera apposée.

Pour nous permettre de finaliser cette démarche, rendre sa juste place à la famille KLOTZ, anéantie, oubliée de tous ; connaître le parcours Varennais de Constant Roger PETITBON depuis son arrivée à l'école jusqu'au maquis et la déportation ; que celles et ceux en mesure de nous fournir tout document, témoignage, photo (y compris d'école), coupure de presse, connaissance de descendants ou amis, etc... nous contactent en Mairie.

Merci de votre aide,

Jean-Claude DECHARNIA

Le RECENSEMENT et La JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ



Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

« Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du service national d'ANGERS (02.44.01.20.50 OU 20.60) mail : csn-angers.jdc.fct@intra.def.gouv.fr »



PRÉFET
D'INDRE-ET-LOIRE

Réforme des Préfectures

Nouvelles modalités de traitement des titres sécurisés

A compter de MARS 2017 (la date exacte sera précisée en temps utiles), la procédure de délivrance de **CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ** sera simplifiée et traitée selon les modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Ce qui changera pour vous :

Vous devrez vous rendre **EXCLUSIVEMENT** dans l'une des 19 communes déjà équipées d'une station de recueil de passeports pour solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité ; les autres communes n'en étant pas dotées.

Pour l'arrondissement de LOCHES : Loches et Preuilly sur Claise

Pour les autres communes, contactez votre Mairie.

Vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne, depuis votre domicile, en vous connectant sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

Vous conserverez le numéro de demande de carte d'identité pour vous présenter à la Mairie.

Les communes vous accueilleront sur rendez-vous, pendant lequel sera effectuée la prise d'empreintes et vérifiée la complétude du dossier.

Une fois confectionné, le titre sera remis à la Mairie de la commune où vous aurez fait la demande.

Vous serez averti(e) par SMS de la disponibilité de votre titre : vous rapporterez, sauf en cas de perte ou de vol, l'ancien titre que vous remettrez lorsque vous prendrez possession du nouveau.

Patois tourangeau

Qu'est-ce que ? Répond aux questions suivantes :

Un ANSÉ Rép. :

Un ARPENT Rép. :

La BERNÂCHE Rép. :

La GOULE Rép. :

Une CHAÎNÉE Rép. :

SICOTER Rép. :

Réponses dans le prochain bulletin municipal

Naissance de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine au 1^{er} janvier



Les 68 communes du Sud Touraine sont maintenant toutes membres d'une seule et même Communauté de communes. Cette nouvelle collectivité est issue de la fusion des quatre Communautés de communes de Loches Développement, de la Touraine du Sud, de Montrésor et du Grand Ligeillois. Le 3 janvier, les conseillers communautaires, élus au sein des conseils municipaux, ont élu Gérard Hénault Président de la « Communauté de communes Loches Sud Touraine ». Cette grande Communauté de communes, est la première d'Indre-et-Loire par sa superficie et la deuxième par sa population.

Que fera la nouvelle Communauté de communes ?

La Communauté de communes Loches Sud Touraine interviendra dans de très nombreux domaines qui participent à la vie des habitants et l'attractivité de notre territoire. Citons les déchets ménagers, l'eau potable, l'assainissement, les modes de garde des enfants, les animations jeunesse, l'action sociale, les aires d'accueil des gens du voyage, le développement économique et touristique, l'entretien des cours d'eau, l'aménagement de l'espace, etc.

Une opportunité pour le Sud Touraine

Le Sud Touraine a gagné 4300 nouveaux habitants depuis 15 ans selon les chiffres de l'Insee. Mais toutes les communes ne sont pas égales : emploi, habitat, accès aux services, aux soins, commerces, etc., il reste encore beaucoup de disparités et d'insuffisances. La fusion va d'abord accélérer et faciliter les projets existants, elle donnera ensuite la capacité d'investir de manière solidaire dans notre territoire et de conduire des projets d'envergure.

Une opportunité pour Varennes ?

A n'en pas douter, si nous écoutons notre nouveau président, Gérard Hénault, qui dans son discours d'investiture, nous a assuré de la proximité de la nouvelle Communauté de communes « Loches Sud Touraine » avec les citoyens et les différents territoires qui la composent. Il n'y aura pas, nous a-t-il assuré, le 3 janvier de « territoires où l'on ne sera pas fier de vivre »

Je le prends au mot et je le sais homme de parole, pour prendre en considération la problématique des gens du voyage qui touche particulièrement notre commune et pas mal d'autres de ce territoire redessiné par la fusion. Le sujet n'est ni récent, ni anodin, et n'en est pas moins souvent laissé de côté.

C'est pourquoi, j'avoue avoir été d'abord inquiet lors des premières annonces précédant sa nomination, de l'absence de vice-présidence en charge des gens du voyage.

Pourtant, à la suite des modifications apportées par La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite "loi NOTRe, le bloc des compétences obligatoires des communautés de communes inclut l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. A compter du 01/01/2017, les communautés de communes devront avoir inscrit dans leurs statuts cette nouvelle compétence, entre autres.

Encore fallait-il, ne pas reléguer cette compétence comme de moindre importance. Réparation fût faite, dont acte ; et je félicite Jean Marie Vannier, Maire de Vou, pour son élection au poste de 15^{ème} vice président en charge de l'Economie numérique et des gens du voyage. Sa tâche ne sera pas aisée et nous comptons sur lui pour la mener avec « courage et sérénité » selon les souhaits exprimés par le président de L.S.T.

Il faudra solidairement, au sein de cette nouvelle communauté de communes, se donner les moyens pour mettre au point une politique commune sans faille, qui permettent à tous de vivre en bonne intelligence.

Je l'appelle de mes vœux et assure le 15^{ème} vice-président de LST de ma volonté à œuvrer en ce sens.

Michel Dugrain

MAIRIE DE VARENNES

1 place de la Mairie 37600 VARENNES
Tél. / Fax : 02 47 59 04 32
mairie.de.varenes-37@wanadoo.fr
www.mairie-varenes37.fr

Le secrétariat de Mairie vous accueille,
Lundi et Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Mardi et Vendredi de 8h à 12h
1er samedi du mois de 8h à 12h

Pour contacter le Maire
06 89 69 91 00

École de Varenes

Directrice : Karine DUGRAIN
13 Grande rue Roger Petitbon
Tél. : 02 47 59 48 27

Ouverture du plan d'eau de Varenes

Samedi 29 avril 2017 à 7 h 00

Accès les mercredis, samedis, dimanches
et jours fériés, sur la journée
Permis pêche obligatoire, Pêche gratuite, Baignade interdite

ARTISANS et COMMERCANTS

Carrières MORIN
Route de Ligueil 02 47 92 76 01

Relais de Varenes,
Restauration et traiteur
2 rue R. Petitbon 02 47 59 15 39

SARL Nicolas signalisation
Les Ratelleries 02 47 92 38 39

BIDAULT Michel,
Electricité - Plomberie
Le Mazery 02 47 92 33 17

Taxis DELFORGES
La Martinière 02 47 91 57 07

GARREAU Frédéric,
Menuiserie générale
14 rue R. Petitbon 02 47 92 55 41

BENNOIN Patrick,
Maçonnerie
La Bondonnière 02 47 59 23 09

Coopérative Agricole AGRIAL
Le Bourg 02 47 91 13 63

Élevage de chiens
La Rocherie 02 47 92 37 43

TOREAU Laurence
Service animalier à domicile
2 place des Iris 06 80 33 43 39

ALDEVAT SARL
Produits Aloe-vera
1 imp. du Stade 02 47 94 90 34

Les Jardins de Nathalie,
5 place de la Mairie
02 47 92 08 19 / 06 73 76 58 61

CHAUMONT Claire
Assistante maternelle
6 rue de la Pichaudière
02 47 94 05 69 / 06 09 08 91 16

ASSOCIATIONS

Syndicat de Chasse

Président : Georges BIDEAU
06 77 71 98 40

A.P.E. 5 Villages

Présidente : Céline RIBREAU
ape5villages37@gmail.com

Varenes Générations

Président : Jean-Claude DECHARNIA
02 47 92 32 95 / 06 30 02 81 57

Comité des Fêtes

Présidente : Jeanne-Marie DIACRE
cdfvarenes37@gmail.com

GÎTES

Moulin de la Chaussée

07 70 19 23 87
saintagne.stephanie@aliceadsl.fr

Crêne

06 03 60 17 84
logis.de.crene@orange.fr

Prochaines élections—Année 2017:

PRÉSIDENTIELLES, 23 avril et 7 mai LÉGISLATIVES, 11 et 18 juin